

Réf: Dossier 259764

Avis de constitution

SOCIETE « LA PROVISION DIVINE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 1199, Ilot
1245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA PROVISION DIVINE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE l'Achat et la vente, l'importation et l'exportation de toutes marchandises de type alimentaire et produits dérivés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 1199, Ilot
1245

Dirigeant(s) Mme KOUASSI AHOU HIPPOLYTE EPOUSE
ATENOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11875 du 31/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77061/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

